



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

TIM/1997/5
28 juillet 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DU BOIS
Cinquante-cinquième session

**EXAMEN DES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA CINQUANTE-QUATRIEME SESSION
ET PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1998-2002**

(Point 6 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document expose succinctement des activités menées en 1996/97 et signale quatre questions qui paraissent requérir l'attention du Comité. En s'appuyant sur cette analyse et sur le plan d'action de la CEE, le Comité est invité à approuver un programme de travail, un classement des éléments de programme par ordre de priorité et une liste des réunions à venir (annexes I, II et III).

Introduction

1. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité est invité à examiner les activités menées depuis sa dernière session et à approuver le programme de travail pour 1998-2002. Pour lui permettre de porter son attention sur les questions prioritaires et sur l'orientation stratégique, on a modifié la structure à la fois des débats prévus sur ce point de l'ordre du jour et du présent document.

2. Le présent document contient :

- un bref aperçu de toutes les activités menées sous les auspices du Comité, d'octobre 1996 à octobre 1997, et mentionne les documents (par exemple les rapports des réunions) contenant des informations plus complètes;
- une indication des points soumis à décision ou à discussion auxquels le Comité voudra peut-être accorder une attention prioritaire;
- un projet de programme que le Comité est invité à examiner en détail, à adapter si nécessaire et à approuver.

3. La documentation complémentaire pour ce point de l'ordre du jour comprend les éléments suivants :

- Informations sur les activités qui ne sont pas mentionnées ailleurs :
 - i) rapport du voyage d'étude dans les Etats baltes (TIM/1997/5/Add.1);
 - ii) équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés (TIM/1997/5/Add.2);
 - iii) analyse des ressources forestières - an 2000 (zone tempérée et zone boréale) (TIM/1997/5/Add.3);
 - iv) équipe de spécialistes des relations publiques (TIM/1997/5/Add.4).
- Informations sur les activités de la FAO et des autres organes subsidiaires principaux de la CEE qui intéressent le Comité du bois (TIM/1997/6)

4. On espère de cette manière que les délégations pourront avoir une vue générale de l'évolution de la situation tout en restant en mesure d'accéder à une information de base détaillée, et pouvoir ainsi consacrer le temps limité prévu pour la session à un examen des points les plus importants. Les délégations voudront peut-être adresser au bureau ou au secrétariat, au cours de la session ou après, des observations sur ce changement de présentation et lui faire savoir s'il convient de conserver la nouvelle forme dans les années à venir.

Examen des activités menées depuis la cinquante-quatrième session

5. Les points essentiels sont les suivants (la cote du document d'origine figure entre parenthèses) :

1.1 Collecte et diffusion de données sur les tendances du secteur

- Six numéros du *Bulletin du bois* ont été publiés (ECE/TIM/BULL/49/...), qui présentent et analysent les conditions du marché, la production et le commerce, les prix et les incendies de forêt;
- Un profil de pays (Moldova) a été publié et un autre (Russie) est en préparation (ECE/TIM/SP/5 et ECE/TIM/SP/...);
- Deux numéros des *Nouvelles internationales sur les incendies de forêt* ont été publiés;
- Une série de fiches techniques par pays sur les forêts et l'industrie forestière a été publiée (ECE/TIM/SP/12);
- Un site a été ouvert sur Internet pour le Comité du bois (<http://www.unece.org/trade/timber>), qui sera développé ultérieurement;
- L'*Annuaire du Comité du bois, 1997* a été publié en janvier 1997;
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts a examiné l'ensemble du système de collecte et de diffusion de l'information et formulé des recommandations en vue de son amélioration (TIM/EFC/WP.2/27, par. 13 à 19);
- Le Groupe d'étude intersecrétariats sur les statistiques des forêts s'est réuni deux fois pour coordonner les activités des organisations internationales; les principaux thèmes des réunions étaient le questionnaire commun FAO/CEE/EUROSTAT et la formation de partenariats pour l'analyse des ressources forestières (TIM/EFC/WP.2/27, par. 20). Le Groupe d'étude s'est déclaré prêt à examiner avec l'OIBT l'élaboration d'un questionnaire commun FAO/CEE/EUROSTAT/OIBT.

1.2 Analyse des ressources forestières - an 2000 (zone tempérée et zone boréale) (TIM/1997/5/Add.3)

- Un questionnaire, comprenant des termes et définitions et des directives à l'intention des correspondants nationaux, a été mis au point et distribué à l'été 1997, après de larges consultations, notamment avec la FAO à Rome, l'équipe de spécialistes et le Groupe de travail mixte, ainsi qu'avec de nombreux autres organisations et spécialistes;
- Il est prévu d'organiser deux réunions avec les correspondants nationaux pour l'Analyse 2000, une portant sur les pays en transition, en Autriche en octobre 1997, et une autre, à l'intention de tous les correspondants, à Genève, peu après la session du Comité. Ces réunions d'information sont particulièrement importantes pour améliorer la comparabilité de l'interprétation des définitions et examiner les problèmes d'une manière concertée et transparente;
- Des efforts sont faits en vue d'obtenir les ressources extrabudgétaires nécessaires pour assurer la qualité voulue à l'Analyse 2000.

1.3 Gestion durable des forêts dans la région : appui au suivi de la CNUED et au processus paneuropéen pour la protection des forêts

- Des informations sont collectées, par l'intermédiaire de l'Analyse 2000, sur les indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts pour

la conférence ministérielle de Lisbonne qui aura lieu en juin 1998 (TIM/1997/5/Add.3);

- Une équipe de spécialistes, travaillant sous les auspices du Comité mixte FAO/CEE/OIT, rassemble des données sur les aspects sociaux du secteur forestier, en tant que contribution à la préparation de la conférence de Lisbonne (TIM/EFC/WP.1/AC.1/20 et communication verbale au Comité);
- En mai 1997 a eu lieu un voyage d'étude dans les pays baltes (TIM/1997/5/Add.1); des consultations officieuses en vue d'un voyage d'étude à organiser en 1998 ont commencé et le Comité sera informé oralement de l'évolution de la situation;
- L'équipe de spécialistes des relations publiques dans le secteur de la foresterie et des industries forestières s'est réunie en juin 1997 et un atelier sur les relations extérieures dans les pays en transition s'est tenu en Autriche;
- L'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés a été constituée. Elle se sera réunie deux fois et présentera un rapport en 1998;
- L'équipe de spécialistes de la réduction des atteintes des travaux forestiers aux écosystèmes s'est réunie en mai à Munich et établira un recueil des connaissances disponibles sur ce sujet.

1.4 Activités en faveur des pays en transition

- L'équipe de spécialistes s'est réunie à Genève en mai 1996 et se réunira de nouveau en novembre 1997 en Slovénie;
- Le secrétariat a continué à exécuter son mandat de coordonnateur international pour la résolution H3 d'Helsinki sur l'assistance forestière aux pays en transition; une base de données sur ce thème, fondée sur les informations projet par projet fournies par les correspondants nationaux, a été constituée : son contenu a été distribué sous forme imprimée (ECE/TIM/DP/12) et en format ACCESS;
- Le troisième atelier sur la commercialisation des produits forestiers des pays en transition se déroulera à Arkhangelsk (Russie) en novembre 1997.

1.5 Revue du marché des produits forestiers et prévisions à court terme

- La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* a été élaborée en juillet 1997 (ECE/TIM/BULL/50/3);
- Le débat annuel sur les marchés aura lieu le mardi 7 octobre (point 4 de l'ordre du jour provisoire);
- Un débat spécial sera consacré aux marchés des produits forestiers homologués le lundi 6 octobre (point 3 de l'ordre du jour provisoire).

1.6 Perspectives de l'offre et de la demande de bois et de biens et services autres que le bois

- Après la publication de l'étude ETTS V, en août 1996, tous les documents de travail connexes ont été publiés au printemps 1997 (ECE/TIM/DP/4 à 11);
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE a évalué le processus ETTS V et formulé diverses recommandations concernant de nouvelles activités à entreprendre dans ce domaine (TIM/EFC/WP.2/27, par. 6 à 8);
- L'étude des biens et services autres que le bois, élaborée par les membres d'une équipe de spécialistes, sera achevée et envoyée pour reproduction à l'été 1997.

2.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

- Le Groupe de travail s'est réuni en mai 1997 et a examiné l'ETTS V, l'Analyse 2000, l'étude sur les biens et services autres que le bois et le système statistiques (voir ci-dessus) (TIM/EFC/WP.2/27).

2.2 Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

- Le Comité directeur, réuni en juin 1997, a examiné les activités et entrepris les préparatifs de la session de 1998 qui se tiendra en Slovaquie;
- Le séminaire sur le thème "Travail en forêt, sécurité et santé sont possibles" a eu lieu en Suisse en novembre 1996;
- Un atelier sur l'utilisation de la forêt à des fins multiples a eu lieu en Suède en juin 1997;
- Un atelier sur les nouvelles tendances dans le domaine de l'éclaircissage aura lieu en Slovaquie en septembre 1997;
- Des équipes de spécialistes ont entrepris l'élaboration de rapports sur l'utilisation de la forêt à des fins multiples et sur la réduction des atteintes des travaux forestiers aux écosystèmes;
- Cinq séminaires ou ateliers sont prévus en 1998, deux en 1999 et deux en 2000, et le Comité mixte aura des sessions en 1998 et 2000.

Disponibilité de ressources

6. Suivant le plan d'action de la CEE, 3 % des ressources de la CEE sont consacrées au Comité du bois. Par conséquent, l'effectif disponible à Genève pour exécuter le programme de travail intégré CEE/FAO (y compris le personnel de la FAO qui, bien entendu, n'est pas compris dans les 3 %) se compose de cinq postes d'administrateurs, dont un (FAO) est vacant, et de cinq postes d'agents des services généraux, dont un à mi-temps. Des démarches sont en cours pour repourvoir le poste vacant; le Comité sera informé de leur

résultat. Une fois qu'il sera repourvu, les bureaux seront consultés au sujet des priorités touchant la répartition des ressources entre les différents éléments du programme.

Questions requérant l'attention du Comité

7. La plupart des activités mentionnées dans l'aperçu général ci-dessus n'ont probablement pas besoin d'être examinées par le Comité en session plénière, mais les représentants sont bien entendu libres de formuler des observations et des suggestions sur une partie quelconque du programme. Il existe toutefois des questions qui, de l'avis du secrétariat, devraient être portées à l'attention du Comité, du fait qu'elles exigent soit une décision par le Comité, soit l'approbation officielle de propositions formulées ailleurs. Ces questions sont décrites ci-après.

**- Analyse des ressources forestières - an 2000 (zone tempérée et zone boréale)
(Analyse 2000)**

8. L'Analyse 2000 est probablement le point du programme de travail du Comité qui demande actuellement le plus d'efforts. Les gouvernements ont à diverses reprises confirmé la priorité qu'ils accordent à l'obtention de meilleures informations sur les ressources forestières, cela dans de très nombreuses instances, notamment le Comité des forêts et le Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts. En outre, comme des partenariats sont en cours de formation, les ressources disponibles peuvent être concentrées sur un seul effort, à savoir l'évaluation des ressources forestières en l'an 2000, dont l'Analyse 2000 fait partie intégrante, plutôt que d'être dispersées entre une multitude de projets non coordonnés. Ainsi, le processus paneuropéen dépend de l'Analyse 2000 pour la plupart des indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts à présenter à la conférence de Lisbonne en juin 1998. Les préparatifs de l'Analyse 2000 peuvent être considérés comme progressant selon le calendrier prévu et de nombreux partenariats ont été créés. Toutefois, pour obtenir des résultats propres à répondre aux grands espoirs que nourrissent de manière justifiée les pays membres et la communauté forestière dans son ensemble, deux conditions sont à remplir :

- les pays, par l'intermédiaire de leurs correspondants nationaux, doivent fournir des données de haute qualité, sous la forme requise, et dans le délai fixé;
- le secrétariat doit disposer d'assez de ressources pour vérifier la validité des données, les analyser et présenter les résultats.

9. Pour atteindre le premier objectif, il faut accorder un rang de priorité suffisamment élevé au niveau national à la préparation de réponses satisfaisantes au questionnaire. En particulier :

- les correspondants nationaux et leurs collaborateurs doivent prévoir assez de temps et agir avec le degré d'urgence voulu pour préparer les réponses dans le délai fixé;
- ils doivent disposer de l'autorité nécessaire et, au besoin, avoir l'appui politique requis pour se mettre en rapport avec d'autres

organismes (notamment environnementaux) afin de rassembler la large gamme d'informations nécessaires à l'Analyse 2000;

- ils doivent disposer des ressources nécessaires pour exécuter leur tâche, notamment de fonds suffisants pour pouvoir se rendre à la réunion des correspondants prévue en novembre 1997.

10. En ce qui concerne les ressources du secrétariat, on craint que la qualité du résultat final risque de souffrir des moyens disponibles. En plus de sa collaboration étroite et permanente avec le Département des forêts de la FAO et des nouveaux partenariats en voie de constitution, le secrétariat de Genève recherche activement des contributions en espèces ou en nature (notamment des prêts de services d'experts). Certaines ont été reçues ou promises, mais il reste une grande marge d'amélioration à cet égard.

11. Par conséquent, le Comité voudra peut-être :

- inviter instamment les pays à fournir à leurs correspondants nationaux pour l'Analyse 2000 un appui matériel et politique suffisant pour leur permettre de fournir les renseignements demandés;
- inviter instamment les pays à voir s'ils sont en mesure de fournir des ressources pour aider le secrétariat dans sa tâche de vérification et d'analyse des réponses reçues.

- Assistance forestière ¹ aux pays en transition

12. L'équipe de spécialistes des pays en transition a défini les secteurs destinés à être aidés en priorité, qui ont été déterminés par les pays eux-mêmes. Le travail de surveillance réalisé conformément à la résolution H3 de la conférence d'Helsinki fait apparaître ce qui a effectivement été accompli. Toutefois, le rapport (ECE/TIM/DP/12) indique que :

- l'assistance est peu coordonnée (donateurs et bénéficiaires parlent souvent d'activités différentes) et il n'y a guère de mécanismes permettant d'acheminer l'aide vers les secteurs prioritaires;
- quelques pays, notamment les grands donateurs et bénéficiaires, ne signalent pas l'assistance forestière au secrétariat de Genève, malgré les engagements pris dans la résolution.

13. Par conséquent, le Comité voudra peut-être :

- inviter instamment les pays qui ne l'ont pas encore fait à fournir au secrétariat des renseignements sur l'aide en matière de foresterie accordée aux pays en transition, et les pays qui l'ont déjà fait à lui en communiquer pour actualiser périodiquement cette information;
- inviter instamment tous les pays qui ont entrepris d'élaborer des programmes d'assistance aux pays en transition (tant donateurs que bénéficiaires) à prendre en considération au stade de la planification à la fois les secteurs prioritaires et les activités en cours indiqués au secrétariat de Genève, afin de faire en sorte que l'aide soit bien ciblée et ne fasse pas double emploi avec d'autres programmes d'assistance.

- Etudes sur les perspectives

14. Le Groupe de travail mixte FAO/CEE a formulé un certain nombre de propositions visant à tirer parti de l'expérience de l'étude ETTS V, afin de rendre le système des études des tendances du bois plus actuel et plus facile à utiliser (TIM/EFC/WP.2/27, par. 6 à 8). Cependant, étant donné la situation actuelle du personnel et l'urgence du travail requis par l'Analyse 2000 et à l'appui de la conférence de Lisbonne, à laquelle le chef de la section, qui est également coordonnateur de l'ETTS, doit consacrer une grande partie de son temps, ce travail est présentement impossible à accomplir en totalité.

15. Le Comité voudra peut-être noter, avec regret, que les activités consacrées à l'amélioration du système ETTS ont été suspendues en attendant que l'équipe de Genève dispose de tout son effectif, mais que ce travail sera repris dès que le poste vacant aura été repourvu.

- Traduction des Etudes

¹/ Ce terme est utilisé parce qu'il figure dans le titre de la résolution d'Helsinki mais, en fait, l'activité porte sur l'ensemble du secteur des forêts et des produits forestiers.

16. L'essentiel des travaux réalisés au titre de nombreux éléments du programme du Comité du bois a été publié dans la série *Etudes de Genève sur le bois et la forêt* (ECE/TIM/SP/...). Cependant, les services de l'ONUG ont récemment reçu pour instructions de ne pas traduire les "publications", lesquelles, à leur avis, comprennent la série des *Etudes*. La plupart des numéros du *Bulletin du bois* sont déjà bilingues afin d'économiser les moyens de traduction.

17. Le Comité voudra peut-être réaffirmer que la question des *Etudes* fait partie intégrante de son programme de travail et qu'à l'avenir toutes les *Etudes* devraient continuer à être publiées dans les trois langues de travail officielles de la CEE, comme par le passé.

Conclusions

18. Au vu de l'aperçu général ci-dessus et de l'examen des points mentionnés, le Comité est invité à approuver un programme de travail pour 1998-2002 sur la base du projet figurant à l'annexe I. Ce projet de programme a été établi en tenant compte du plan d'action de la CEE (voir TIM/1997/1), du programme en cours et des activités menées en 1996/97, notamment celles des organes subsidiaires et des équipes de spécialistes, ainsi que celles de la FAO, d'autres organisations internationales et des autres organes subsidiaires principaux de la CEE. Le Comité est également invité à classer les éléments de programme par ordre de priorité (voir le classement proposé à l'annexe II) et à approuver la liste de ses prochaines réunions (annexe III).

ANNEXE I

PREMIERE PARTIE

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL INTEGRE DU COMITE DU BOIS DE LA CEE
ET DE LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS DE LA FAO POUR 1998-2002

Ce programme est exécuté par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO, ainsi que par leurs organes subsidiaires ci-dessous, qui se réunissent environ tous les deux ans :

- Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (1998, 2000)
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (1999, 2001)
- Le Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la Commission européenne des forêts (1998, 2000)
- Le Groupe de travail CEF/CFPSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea* - (1999, 2001).

**A. PROGRAMME DE BASE : SURVEILLANCE ET ANALYSE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DU SECTEUR DES FORETS ET DES PRODUITS FORESTIERS DANS LA REGION**

**1.1 Collecte et diffusion d'informations sur les tendances dans le secteur,
y compris publication du *Bulletin du bois***

Description : Les informations sur la production, le commerce et les prix du bois rond et des produits forestiers ainsi que sur les incendies de forêts sont régulièrement recueillies et diffusées.

Méthode de travail : les statistiques sont recueillies chaque année auprès des pays et publiées dans le *Bulletin du bois* (six numéros par an). La collecte des données est coordonnée avec la FAO à Rome et EUROSTAT (et éventuellement d'autres organisations, par exemple l'OIBT, à l'avenir) et les résultats sont partagés par les trois organisations. L'ensemble du système est revu par le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts lors de ses sessions biennales.

Durée : Activité permanente

1.2 Analyse des ressources forestières - an 2000 (zone tempérée et zone boréale)

Description : Des informations sur les ressources forestières des zones tempérée et boréale (y compris dans les pays développés n'appartenant pas à la région de la CEE) seront rassemblées et publiées dans le cadre de l'évaluation globale de ces ressources faites par la FAO, sous la direction du

Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.

Méthode de travail : Les résultats d'un questionnaire qui a été envoyé aux correspondants nationaux en 1997 seront publiés en 1999. Ce questionnaire a été préparé sous la supervision d'une équipe de spécialistes en tenant compte des recommandations de la Consultation d'experts qui a eu lieu à Kotka (Finlande) en juin 1996. Une réunion spéciale sera organisée en novembre 1997 afin d'informer les correspondants nationaux de la réalisation, de l'analyse et de l'interprétation des réponses reçues. A chaque étape, une coopération étroite sera maintenue avec le Département des forêts de la FAO et d'autres organisations actives dans ce domaine.

Durée : Activités permanentes, examen en 2003

1.3 Gestion durable des forêts dans la région : appui au suivi de la CNUED et au processus paneuropéen pour la protection des forêts

Description : Le Comité et la Commission fourniront l'appui nécessaire au suivi de la CNUED, y compris les activités de la Commission du développement durable, du Forum intergouvernemental sur les forêts et du processus paneuropéen de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts. En particulier, la Commission examinera périodiquement les politiques forestières des pays et certaines questions politiques pertinentes afin de passer en revue l'application au niveau national des dispositions de la CNUED et du processus paneuropéen, et fournir un soutien aux concepteurs des politiques nationales. Le Comité et la Commission collecteront et analyseront des données intéressantes les résolutions H1 et H2 de la Conférence d'Helsinki, notamment en ce qui concerne les indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts, et appuieront le rapport à présenter à la conférence de Lisbonne sur ce sujet.

Méthode de travail : A chaque session de la Commission européenne des forêts, les représentants présentent des rapports nationaux intérimaires conformément au schéma établi par le Comité exécutif. Avant d'être présentés, ces rapports font l'objet d'une synthèse de la part du secrétariat. A sa session de 1998, la CEF examinera les résultats de la Commission du développement durable intéressant l'Europe, les questions pertinentes relatives à l'Europe, et formulera des recommandations concernant la stratégie de la FAO d'un point de vue européen. En outre, le secrétariat, en accord avec le comité général de coordination du processus paneuropéen et en coopération avec les autres organisations internationales intéressées, notamment la FAO, l'UE, l'OCDE et le PIC-Forêts, fournira des données en rapport avec les indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts adoptés à Helsinki. Les sources existantes, notamment l'analyse des ressources forestières, seront utilisées dans la mesure du possible et pourront être modifiées afin de mieux contribuer au processus paneuropéen. Etant donné la grande importance qu'il y a à bien informer le public et à entretenir de bonnes relations avec lui dans l'intérêt de la gestion durable des forêts, une équipe de spécialistes s'efforcera de créer une image positive du secteur forestier, conformément au mandat qui figure dans l'annexe au document TIM/R.280:FO:EFC/96/16. Une équipe de spécialistes, agissant sous les auspices du Comité mixte FAO/CEE/OIT, fournira un élément à intégrer à une éventuelle résolution sur les aspects sociaux du secteur forestier de la conférence de Lisbonne.

Durée : Jusqu'en 1999

1.4 Activités en faveur des pays en transition, y compris la coordination de l'application de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki

Description : Le Comité et la Commission fourniront une assistance aux pays en transition afin d'encourager le processus de réforme économique et de transition vers une économie de marché dans le secteur des forêts et des produits forestiers. Les sujets et les thèmes de ce programme seront conformes aux priorités et aux besoins identifiés par les pays concernés. En particulier, le Comité et la Commission participeront à l'application de la résolution H3 relative à l'assistance aux pays en transition en surveillant et en analysant cette assistance, en particulier de façon à déterminer si elle correspond aux besoins et aux priorités véritables des pays.

Méthode de travail : Le travail est dirigé par une équipe de spécialistes qui se réunit à intervalle régulier (prochaine réunion en novembre 1997 en Slovaquie). Le secrétariat, en tant que coordonnateur international pour l'application de la résolution H3 recueille, stocke et analyse les informations et fait régulièrement rapport aux organismes directeurs et, selon que de besoin, aux réunions dans le cadre du processus paneuropéen. Une base de données sur l'assistance aux pays en transition en matière de foresterie est établie et son contenu est accessible. Le Comité et la Commission exécutent une large gamme d'activités, en particulier des ateliers, dont le calendrier et l'organisation peuvent être modifiés et qui sont consacrés à deux grands thèmes :

- La création d'institutions, y compris la mise en place d'infrastructures juridiques et de moyens d'action;
- Le développement d'entreprises fonctionnant selon les règles du marché et dont les activités ne portent pas atteinte à l'environnement.

Durée : Jusqu'en 1999

1.5 Etude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme

Description : Le Comité analyse en permanence les tendances à court terme de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits forestiers et établit des perspectives à court terme en vue de fournir aux gouvernements et au secteur des produits forestiers des informations et des évaluations exactes et à jour.

Méthode de travail : A sa session annuelle, le Comité du bois examine les tendances et les perspectives à court terme des marchés des produits forestiers en se fondant sur des estimations communiquées par les délégations et sur la revue annuelle du marché des produits forestiers, préparée par le secrétariat, qui fait le point des tendances au cours de l'année précédente. Une analyse des tendances du marché, approuvée par le Comité, est publiée. En outre, les délégations fournissent des informations sur les tendances des marchés des produits forestiers homologués et l'établissement de systèmes d'homologation dans leur pays.

Durée : Activité permanente

1.6 Perspectives de l'offre et de la demande de bois et de biens et services autres que la production de bois

Description : Le Comité et la Commission préparent, suivent et mettent régulièrement à jour des projections et des prévisions des tendances à long

terme de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits forestiers ainsi que de l'interaction entre ces diverses tendances, de façon à évaluer si l'offre à long terme de bois en Europe permettra de répondre à la demande. Le Comité et la Commission entreprendront également une étude des perspectives de l'offre et de la demande des biens et services des forêts autres que la production de bois. Les travaux sont supervisés et guidés par le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie des forêts et des statistiques forestières.

Méthode de travail : La cinquième étude des tendances du bois en Europe (ETTS V) a été publiée et diffusée en 1996. La session commune de 1996 a examiné ses résultats et ses incidences sur le plan politique. Le Groupe de travail mixte FAO/CEE a évalué l'ensemble du processus. Une équipe de base, qui sera chargée d'examiner les études prospectives et les données, tiendra sa première session en 1998. Sous la direction de cette équipe, le secrétariat exécutera les recommandations du Groupe de travail dès que le groupe de Genève disposera de tout son effectif.

Une étude de la situation des biens et services autres que le bois, composée de rapports nationaux établis selon un mode de présentation commun, sera préparée par une équipe de spécialistes et diffusée en 1997.

Une équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés analysera les influences et interactions des faits nouveaux survenus dans les domaines technologique et législatif touchant le recyclage, l'énergie et les marchés du bois, conformément au mandat proposé dans le document TIM/R.281/Add.4; FO:EFC/96/17/Add.4.

Durée : Activité permanente

B. DOMAINES DE COOPERATION INTERGOUVERNEMENTALE SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION ET/OU DU COMITE

2.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Description : Le Groupe de travail recense les besoins de statistiques internationales dans le secteur des forêts et des produits forestiers et élabore des programmes pour y répondre, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la comparabilité; il établit des méthodologies pour la collecte et l'analyse de l'information et des statistiques; il entreprend des projets dans le domaine de l'économie et des statistiques intéressant la foresterie et les produits forestiers.

Méthode de travail : Le Groupe de travail se réunit tous les deux ans et donne des avis aux organes directeurs et au secrétariat sur la mise en oeuvre des travaux dans ce domaine. En particulier, il est chargé de diriger l'exécution, dans son domaine de compétence, des éléments de programme 1.1, 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6.

Durée : Activité permanente

2.2 Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

Description : Le Comité mixte aide les pays, notamment ceux qui, selon ses organes directeurs, nécessitent une attention prioritaire, à développer leurs activités forestières dans le cadre du développement durable. Pour cela, il encourage la coopération internationale en ce qui concerne les aspects technique et économique ainsi que l'organisation de la gestion et de l'exploitation des forêts, de même que la formation des agents forestiers à l'abattage et aux opérations forestières.

Méthode de travail : Les activités du Comité mixte sont dirigées par le Comité directeur, qui se réunit tous les ans. Elles concernent trois domaines : la gestion (par exemple l'utilisation de la forêt à des fins multiples, les questions écologiques et économiques, la commercialisation, les systèmes d'information), la technologie (par exemple le génie forestier, les activités sylvicoles ne portant pas atteinte à l'environnement et économiquement saines, l'abattage et le transport du bois) et la formation (par exemple pour les travailleurs, les superviseurs et les responsables dans des domaines tels que l'ergonomie appliquée, l'hygiène industrielle et les aspects sociaux de la foresterie). Une grande partie du travail est réalisée par des équipes de spécialistes qui font rapport lors des sessions du Comité mixte et du Comité directeur. Le programme de travail détaillé du Comité mixte pour 1997-2001 est publié dans le document TIM/EFC/WP.1/AC.1/20.

Durée : Activité permanente

2.3 Groupe de travail CEF/CFFSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea*

Description : *Silva Mediterranea* fournira à la FAO et aux pays membres de la région méditerranéenne des conseils pour la mise en oeuvre du Programme d'action forestière pour la Méditerranée et encouragera, par l'intermédiaire de réseaux de recherche, l'échange d'informations ainsi que la coordination de la recherche dans des domaines présentant un intérêt pour la foresterie méditerranéenne.

Méthode de travail : *Silva Mediterranea* agira, lors de ses sessions ordinaires (dont la dix-septième se tiendra en Turquie en 1997) et entre ses sessions en tant qu'instance intergouvernementale pour la coordination, le suivi et l'orientation du Programme d'action forestier pour la Méditerranée. Il contribuera à l'identification des activités internationales prioritaires pour la région ainsi qu'à l'élaboration de ces activités et au suivi de leur exécution. Six réseaux de recherche sont actuellement en service et portent sur les incendies de forêt, les essences principales de la sous-région (pins parasols, cèdres et, depuis peu, chênes-lièges), d'autres essences polyvalentes, et le choix des peuplements de résineux méditerranéens destinés à la production de semences pour les programmes de reboisement.

2.4 Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la FAO

Description : Le Groupe de travail a pour tâche de rassembler des informations, de collecter de la documentation sur les techniques, de suivre l'évolution de la situation, d'échanger des données d'expérience et d'examiner les progrès accomplis en ce qui concerne la gestion durable et la conservation

des écosystèmes montagneux. L'activité concerne principalement la gestion durable et la sécurité des écosystèmes montagneux, et en particulier la régularisation des torrents, la lutte contre les avalanches, la délimitation des zones à risque, la cartographie et les systèmes d'alerte avancée.

Méthode de travail : Le Groupe de travail a un rôle important dans le suivi du programme Action 21 et contribue à l'action de la FAO en tant que responsable de l'exécution des tâches prévues au chapitre 13 de ce programme, consacré aux écosystèmes montagneux. Il tiendra sa vingt et unième session en République tchèque en mai/juin 1998. Les principaux domaines d'activité seront la gestion durable des écosystèmes montagneux, l'amélioration des moyens d'existence dans les régions de montagne, conformément aux vœux de la CNUED, les activités liées aux accords internationaux sur les montagnes ainsi que la maîtrise et la surveillance des risques et des catastrophes.

Durée : Activité permanente

DEUXIEME PARTIE

Projets susceptibles d'être exécutés à une date ultérieure

(Voir décision O(45) de la CEE et rapport complémentaire contenant les points de vue et les propositions de la CEE à la Commission spéciale du Conseil économique et social, E/ECE/1150/Rev.1, par. 131)

Tendances structurelles des marchés des produits forestiers et de la structure et de la capacité des industries forestières

Description : Le Comité et la Commission étudient les tendances à moyen terme (3 à 5 ans) de la production, de la consommation, du commerce et des prix des principaux produits forestiers ainsi que la structure et la capacité des industries du sciage et des panneaux dérivés du bois, afin que les gouvernements puissent être informés en permanence des tendances structurelles du secteur des produits forestiers.

Travail fait et à faire : Des études à moyen terme sont menées successivement par secteur, selon un cycle triennal. Elles comprennent (chaque fois pour les panneaux et une fois sur deux pour le sciage), les résultats des études sur la structure et la capacité du secteur considéré. La publication des études à moyen terme a été suspendue en attendant que l'effectif du bureau de Genève soit au complet.

ANNEXE II

PROJET D'ORDRE DE PRIORITE DES ELEMENTS DU PROGRAMME
DE TRAVAIL INTEGRE POUR 1998-2002

(établi conformément à la demande formulée par la Commission économique
des Nations Unies pour l'Europe pour faciliter la répartition
des ressources du secrétariat de Genève)

<u>Ordre de priorité</u>	<u>Référence</u>	<u>Titre</u>
1	1.3	Gestion durable des forêts dans la région : appui au suivi de la CNUED et au processus paneuropéen pour la protection des forêts
2	1.5	Etude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme
3	1.6	Perspectives de l'offre et de la demande de bois et de biens et services autres que la production de bois
4	1.1	Collecte et diffusion d'informations sur les tendances dans le secteur, y compris publication du <i>Bulletin du bois</i>
5	1.2	Analyse des ressources forestières - an 2000 (zone tempérée et zone boréale)
6	1.4	Activités en faveur des pays en transition, y compris la coordination de l'application de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki
7	2.1	Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts
8	2.2	Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières
9	2.3	Groupe de travail CEE/CFFSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - <i>Silva Mediterranea</i>
10	2.4	Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la FAO

ANNEXE III

LISTE PROVISOIRE DES REUNIONS DE 1998 ET 1999 INSCRITES
AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE DU BOIS

Note : Les réunions sont divisées en deux catégories : celles suivies de la lettre (A) sont ouvertes aux délégations ou représentants autorisés de tous les Etats membres de la CEE ainsi que d'autres pays membres de l'Organisation des Nations Unies et d'organisations accréditées auprès de la CEE (ou de la FAO ou de l'OIT dans le cas de réunions organisées conjointement par ces deux organisations). Les réunions suivies de la lettre (B) sont réservées aux pays participants à l'activité en question ou aux particuliers désignés à cette fin par les pays, par exemple les membres des équipes de spécialistes.

1998

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Titre</u>
21-22 avril	Genève	Réunion commune du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la Commission européenne des forêts (B)
20-24 avril	La Bastide des Jourdans (France)	Séminaire sur les formations forestières présentant des difficultés de réalisation (A)
Avril	Genève	Equipe de spécialistes de l'Analyse des ressources forestières - an 2000 (zone tempérée et zone boréale) (Analyse 2000)
4-8 mai	Pologne	Première Conférence de la Baltique sur les incendies de forêt (B)
9-13 septembre	Banska Stiavnica (Slovaquie)	Séminaire sur l'amélioration des conditions de travail et l'accroissement de la productivité dans le secteur forestier (A)
14-16 septembre	Zvolen (Slovaquie)	Vingt-deuxième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (A)
Septembre (dates à confirmer)	Ort (Autriche)	Séminaire FAO/Autriche sur la planification et la gestion des travaux forestiers à l'intention des pays en transition (A)
28 septembre - 1er octobre	Genève	Cinquante-sixième session du Comité du bois de la CEE (A)

Octobre ou novembre (dates à confirmer)	Italie (à confirmer)	Séminaire sur la récolte du bois et des produits forestiers non ligneux dans la région méditerranéenne (A)
A déterminer	République tchèque	Atelier sur les questions d'homologation à l'intention des pays en transition (B)
A déterminer	Canada	Equipe de spécialistes de la réduction des atteintes des travaux forestiers aux écosystèmes

1999

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Titre</u>
Avril (dates à confirmer)	Genève	Réunion commune du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la Commission européenne des forêts (B)
Juin (dates à confirmer)	Genève	Vingt-deuxième session du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (A)
Juin ou septembre (dates à confirmer)	Ossiach (Autriche)	Atelier sur les nouvelles tendances de la récolte du bois à l'aide de grues à câble (A)
20-24 septembre	Pessac (France)	Séminaire sur les travaux forestiers de demain (A)
27-30 septembre	Genève	Cinquante-septième session du Comité du bois de la CEE (A)
A déterminer	A déterminer	Atelier sur la réduction des atteintes des travaux forestiers aux écosystèmes (A)
